

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 2 AOUT 2019

L'an deux mil dix-neuf, le deux août à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Saint Martin sur le Pré, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jacques JESSON, Maire.

Présents: Mesdames et Messieurs Eveline HATTAT, Jean-Philippe BROCHET, Jean-Francois WALSHOFER, Bernadette CASTELHANO, Michel HATTAT, Dorinda DA SILVA, Florence CACHARD.

Absents ayant donné pouvoir :

Marie DEHAN CARTEL ayant donné pouvoir à Jacques JESSON,
Jocelyne HERMANT ayant donné pouvoir à Dorinda DA SILVA,
Stéphane MAYET ayant donné pouvoir à Florence CACHARD.

Absents excusés :

Nathalie ARNOULD, Laurence JACQUET, Frédéric SAINZ et Marc JOUREAU.

Secrétaire de séance : Florence CACHARD.

Date de convocation : 29 juillet 2019

N°2019-44 Décisions modificatives : Budget des activités commerciales et artisanales

Vu l'avis de la commission des finances,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de procéder aux virements de crédits suivants sur le BUDGET GENERAL de l'exercice.

INVESTISSEMENT

Dépenses

Crédits à ouvrir :

Chapitre	Compte	Opération	Montant	Nature
21	2111	ONA	+ 35 736.00 €	Achat de terrain

Crédits à déduire :

Chapitre	Compte	Opération	Montant	Nature
23	2315	ONA	- 35 736.00 €	

Informations

- **Information sur l'avancée des travaux de la grande salle des fêtes, de la petite salle des fêtes et de la maison de santé pluridisciplinaire,**
- **Information sur le personnel.**

Séance levée à 18 heures 55.